

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS*concernant**le Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021*

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le Conseil communal a accepté, le 1^{er} mars 2018, la réponse à la motion de Monsieur le Conseiller communal Giancarlo Valceschini : «Un plan directeur du sport pour une politique de soutien claire et transparente» (PR 17.30PR) et a pris acte du Plan directeur du sport et de l'activité physique élaboré par la Municipalité, avec le concours de l'entreprise Mutter Consulting Sàrl. Ce plan directeur entend répondre aux enjeux de société en matière de santé durable, d'animation du territoire, d'intégration et de cohésion sociale au travers de différentes valeurs que sont la santé durable, la formation, l'innovation, le bien-être et l'éthique. Cinq axes stratégiques structurent le plan directeur, soit le sport associatif, la relève et le sport d'élite, les manifestations, le sport et l'activité physique libre ainsi que les infrastructures.

Afin de concrétiser les lignes directrices émanant du plan directeur en priorités d'action, le travail a été ainsi poursuivi avec Mutter Consulting Sàrl afin de réaliser un Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021. La mise en œuvre opérationnelle se veut créative, pragmatique, digitale, transversale et orientée vers les citoyens, permettant de concrétiser chaque axe stratégique avec cohérence et durabilité.

Plan d'actions du sport et de l'activité physique

L'établissement du plan d'actions 2018-2021 permet non seulement de communiquer les actions et mesures à venir, mais aussi de mettre en valeur les nombreux projets faisant déjà vivre le Plan directeur du sport et de l'activité physique. Communiquer, c'est rendre compte en termes de livrables des ambitions que l'on souhaite voir se concrétiser.

La Municipalité se propose ainsi de déployer un plan comprenant six priorités d'action qui permettent d'avoir une vue globale de l'état actuel des projets et de l'évolution en devenir, en proposant une description précise des projets en fonction des axes stratégiques ainsi que les ressources qui y sont associées.

Les différentes priorités d'action sont :

- Règlement des subventions
- Digitalisation des prestations
- Programme des manifestations
- Santé Act'Yv
- Constructions et aménagement du territoire
- Alliance santé durable

Afin de s'assurer que le Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021 reste à la fois ambitieux et réaliste, compte tenu des besoins du terrain, il a été soumis à une phase de consultation.

Vingt-deux acteurs clés, de différents milieux (communaux, régionaux, cantonaux, académiques, touristiques), ont été consultés. Les quelques 14 retours obtenus ont permis d'apporter plusieurs améliorations au document. L'ensemble des partenaires consultés a été unanime quant au bien-fondé du Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021 et a salué cette démarche.

Après validation de la version finale du Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021 par la Municipalité lors de sa séance du 19 septembre 2018, nous avons le plaisir de vous le remettre ci-joint.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic		Le Secrétaire
		
J.-D. Carrard		F. Zürcher

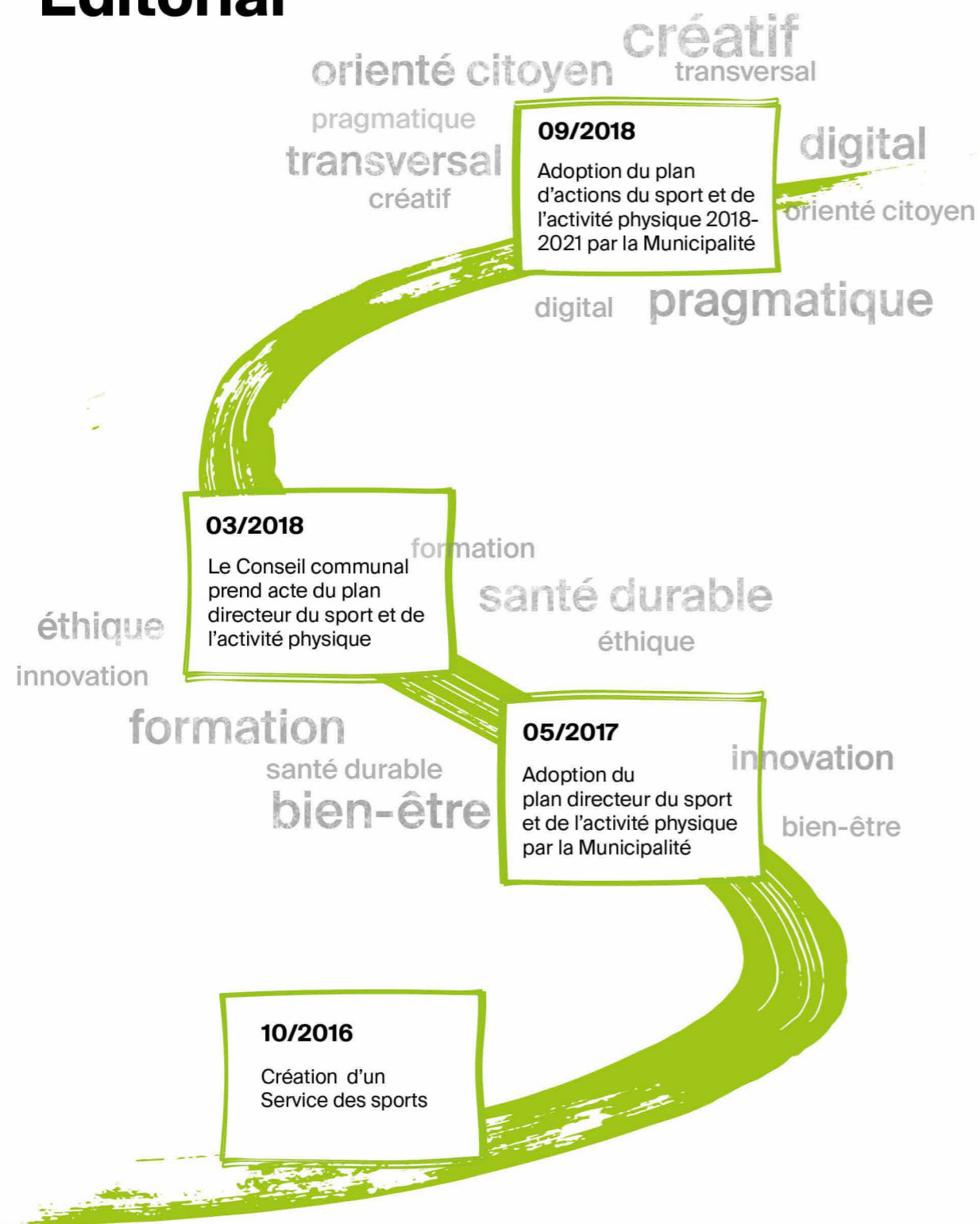
Annexe : - Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021

Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021



Yverdon-les-Bains

Éditorial



Le plan directeur du sport et de l'activité physique a l'ambition d'atteindre les enjeux de société en matière de santé publique, de promotion du territoire ainsi que d'intégration et de cohésion sociale. La mise en œuvre de ce plan d'actions 2018-2021 se veut créative, pragmatique, digitale, transversale et orientée vers les citoyens.

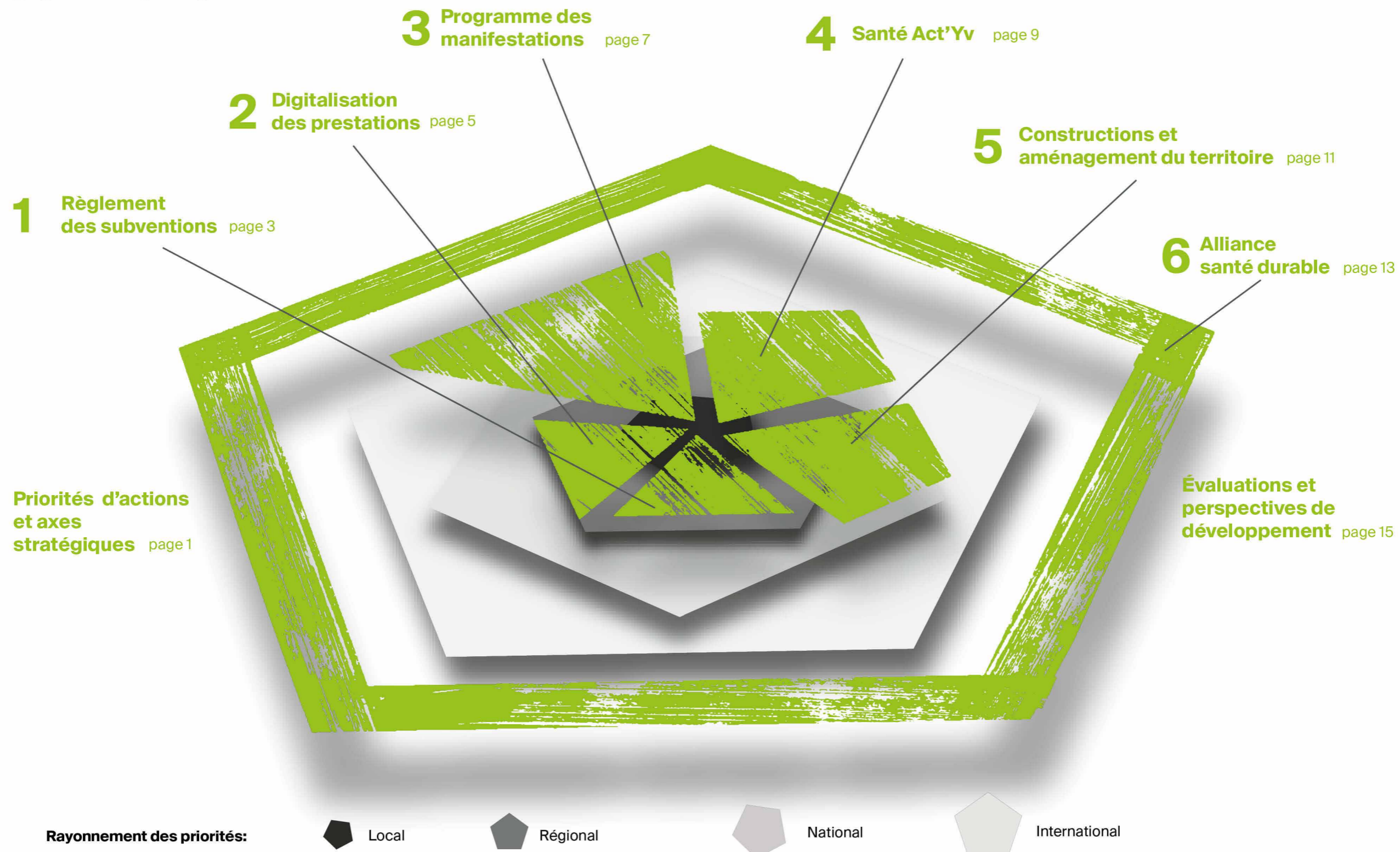
En effet, la Ville d'Yverdon-les-Bains se positionne au niveau stratégique avec des valeurs fortes telles que la santé durable, l'innovation, la formation, le bien-être et l'éthique. Il convient à présent de faire vivre ces dernières au moyen d'actions permettant de concrétiser chaque axe stratégique avec cohérence et durabilité.

Le soutien donné au plan directeur du sport et de l'activité physique par le Conseil communal en mars 2018 marque une volonté politique forte d'offrir à Yverdon-les-Bains une ligne directrice claire en matière de sport et d'activité physique. L'établissement du plan d'actions 2018-2021 permet non seulement de communiquer les actions et mesures à venir mais aussi de mettre en valeur les nombreux projets faisant déjà vivre le plan directeur du sport et de l'activité physique. Communiquer, c'est rendre compte, en termes de livrables, des ambitions que l'on souhaite voir se concrétiser.

La Ville d'Yverdon-les-Bains propose ainsi de déployer un plan comprenant six priorités d'actions et permettant d'avoir une vue globale de l'état actuel des projets et de leur évolution en devenir. Il s'agit de proposer une description précise des projets en fonction des axes stratégiques ainsi que les ressources qui y sont associées.




Jean-Daniel Carrard
Syndic d'Yverdon-les-Bains































Sommaire



Priorités d'actions et axes stratégiques

Les six priorités présentées dans le plan d'actions 2018-2021 se déclinent de manière transversale dans les axes stratégiques du plan directeur du sport et de l'activité physique (document disponible sur le site Internet du Service des sports).

-  = faible implication
-  = implication moyenne
-  = forte implication

	Sport associatif	Relève & sport d'élite	Manifestations	Sport & activité physique libre	Infrastructures
1. Règlement des subventions					
2. Digitalisation des prestations					
3. Programme des manifestations					
4. Santé Act'Yv					
5. Constructions et aménagement du territoire					
6. Alliance santé durable					

1 Règlement des subventions

La Ville d'Yverdon-les-Bains va mettre à jour dès 2019 son règlement de subventionnement pour les sociétés sportives, la relève et le sport d'élite.

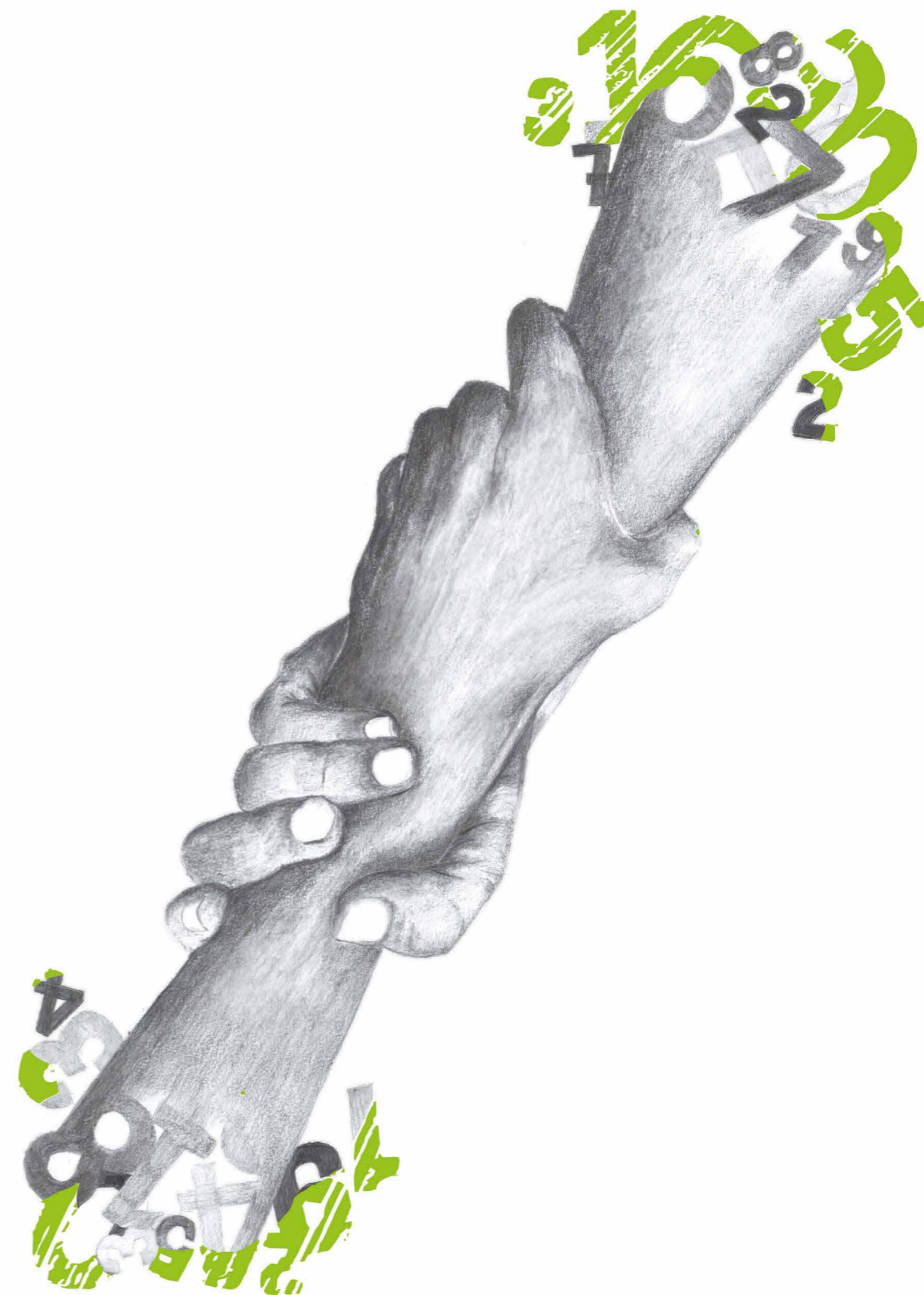
Ce règlement doit permettre de soutenir tant les activités courantes des associations sportives et des sportifs, que des projets de développement à long-terme. Il doit offrir un cadre de référence objectif et transparent pour fixer les montants des subventions annuelles et ponctuelles tout en tenant compte des différents soutiens cantonaux et nationaux dont ils peuvent bénéficier.

Ce domaine d'action implique, de manière locale, la Municipalité via son Service des sports et impacte également une stratégie régionale dans le but de mutualiser les financements à trouver notamment pour des projets d'exception.

	2018	2019	2020	2021
Etapes	Projet de règlement	Règlement appliqué	Règlement appliqué	Evaluation
Coûts*	0.2 ETP dès 2018**			

* sous réserve d'approbation des budgets

** Equivalent Temps Plein (ETP) compris dans les ressources existantes



2 Digitalisation des prestations

La Ville d'Yverdon-les-Bains souhaite interagir avec les sociétés sportives et la population grâce à des outils digitaux en mettant notamment à disposition une plateforme en ligne accessible en tout temps.

La plateforme vise à responsabiliser les clubs et les sportifs afin qu'ils communiquent et mettent à jour leurs données, telles que coordonnées, logos et prestations, etc. (phase 1). L'évolution de la plateforme permettra aux utilisateurs de fournir progressivement des informations plus précises sur leurs activités telles que manifestations, résultats, etc. (phase 2). Enfin, la poursuite du développement technologique permettra au Service des sports de favoriser les échanges entre l'administration et les utilisateurs de la plateforme avec une forme de communication bilatérale facile d'accès (phase 3). L'objectif de la Ville est d'améliorer l'accompagnement de l'évolution, des projets de développement et des activités courantes des sociétés sportives, de la relève et du sport d'élite.

Cette priorité d'action implique, de manière locale, la Municipalité via son Service des sports et sa cellule de communication et englobe également une stratégie régionale.



	2018	2019	2020	2021
Etapes	Définition du cahier des charges	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Coûts*	0.2 ETP dès 2018**			
		CHF 10'000	CHF 10'000	CHF 10'000

* sous réserve d'approbation des budgets

** Equivalent Temps Plein (ETP) compris dans les ressources existantes

3 Programme des manifestations

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains souhaite faire rayonner la ville et encourager la population à bouger avec un programme de manifestations réparti sur plusieurs années.

Ce programme doit permettre de développer une offre économique-touristique cohérente avec les objectifs de promotion de la ville, de santé durable, d'intégration et de cohésion sociale. Les manifestations peuvent être organisées par la Ville, par des sociétés sportives ou des organisateurs tiers. La mise en place de partenariats doit contribuer à réaliser cette ambition. La distinction entre des manifestations récurrentes favorisant le mouvement pour l'ensemble de la population et des manifestations ponctuelles phares permettant de renforcer l'identité d'Yverdon-les-Bains et région est planifié.

Cette priorité d'action implique, de manière locale, la Municipalité à travers son Service des sports ainsi que tous les autres services de la Ville en fonction des prestations transversales à remplir. La portée en termes de coordination et de rayonnement est également d'ordre régional, national, voire international pour les manifestations de haut niveau.

	2018	2019	2020	2021
Etapes	Définition du programme	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Evaluation
Coûts*	CHF 200'000	CHF 210'000	CHF 160'000	CHF 300'000

0.5 ETP dès 2018**

	2018	2019	2020	2021
Manifestations ponctuelles	Tour de Romandie			
	Torche de l'Espoir	Manifestation de lancement JOJ L2020	Championnats d'Europe Cyclistes Police	Manifestation d'envergure avec identification locale
	Mérites sportifs vaudois			
Manifestations récurrentes				

* sous réserve d'approbation des budgets. Le montant des budgets dépend de la présence ou non de manifestations ponctuelles.

** Equivalent Temps Plein (ETP) compris dans les ressources existantes

4 Santé Act'Yv

La Ville d'Yverdon-les-Bains souhaite offrir un programme d'activité physique à l'ensemble de la population, soit pour les seniors, enfants, actifs, sédentaires, hommes, femmes, collaborateurs des entreprises, personnes avec handicap physique ou mental, etc.

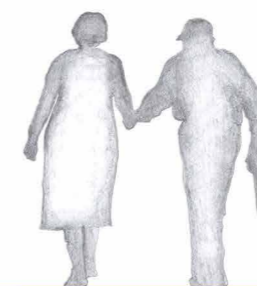
Cette offre doit favoriser l'accès à la santé durable dès le plus jeune âge. L'objectif de cette offre est de lutter contre les méfaits de la sédentarité en donnant le goût du mouvement à l'ensemble de la population. Les prestations offertes par le programme Santé Act'Yv visent à compléter les offres des sociétés sportives et des privés.

Cette priorité d'action implique, de manière locale, la Municipalité à travers son Service des sports et permet également une mise en réseau à un niveau régional, voire national.

	2018	2019	2020	2021
Etapes	Gym poussette Act'Yv été	Gym poussette Act'Yv été MiniMove Yver'Actif	Gym poussette Act'Yv été MiniMove OpenSunday Yver'Actif	Gym poussette Act'Yv été MiniMove OpenSunday Yver'Actif
Coûts*	CHF 12'000	CHF 40'000	CHF 60'000	CHF 60'000

* sous réserve d'approbation des budgets

** Equivalent Temps Plein (ETP) compris dans les ressources existantes



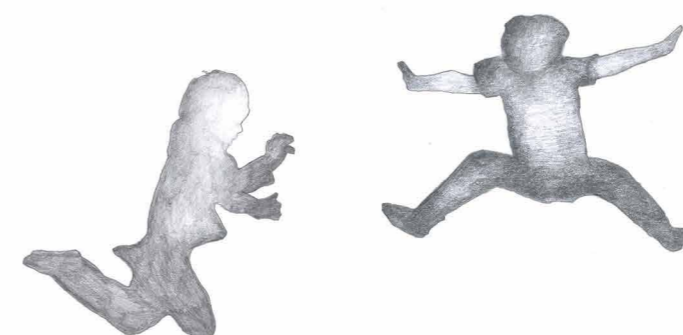
Yver'Actif

Après la mise en place du programme Act'Yv été, la Ville d'Yverdon-les-Bains souhaite développer un concept similaire de pratique d'activité physique sur la période hivernale dans les installations sportives, notamment la patinoire d'Yverdon-les-Bains ainsi que les salles de gymnastique.



MiniMove & OpenSunday

La Ville d'Yverdon-les-Bains s'engage en faveur de la santé durable pour le bien-être des générations futures et souhaite développer les projets «MiniMove» et «OpenSunday» en partenariat avec la Fondation IdéeSport. Ces projets s'implanteront dans les quartiers et une salle de gymnastique locale sera ouverte chaque dimanche afin d'établir un espace de rencontre dédié au mouvement. Cette offre s'adressera aux enfants âgés entre deux et douze ans ainsi qu'à leurs parents. Ces programmes proposent une incitation au mouvement, facilement accessible et gratuite.



Act'Yv été

Mis en place dès le mois de juin 2018, le programme Act'Yv été permet à la population de pratiquer une activité physique durant la belle saison à la piscine plein air. Ce programme propose des cours à tarifs préférentiels, voire gratuits. Act'Yv été propose aussi diverses animations sportives les mercredis après-midi pour les enfants-adolescents.

5 Constructions et aménagement du territoire

La Ville d'Yverdon-les-Bains prévoit de réaliser divers projets d'équipements sportifs d'ici 2021, soit la rénovation du stade municipal et le projet Sports 5, la création d'une base nautique et le développement d'une zone sportive au Parc des Rives. La cité thermale va également, dans son plan directeur communal de l'aménagement du territoire, se positionner en faveur de la promotion de la santé durable.

Ces projets visent à offrir tant aux sociétés sportives, à la relève et au sport d'élite des conditions d'entraînement idéales tout en favorisant la mise en mouvement de la population. Un aménagement du territoire à la fois convivial et simple d'accès peut favoriser la pratique du sport et de l'activité physique. La zone de Sports 5 sera repensée de sorte à prendre en compte le bien-être de l'individu au sens large en proposant une offre en matière de culture, de sport et d'activité physique qui soit complémentaire.

Cette priorité d'action implique, de manière locale, la Municipalité à travers son Service des sports ainsi que les Services des bâtiments, de l'urbanisme et de la culture. Il permet également une mise en réseau à un niveau régional, voire national.

	2018	2019	2020	2021	Coûts*
Stade et Sports 5	Préavis au Conseil communal	Lancement des travaux	Inauguration du bâtiment		Stade: CHF 8'800'000 Sports 5: CHF 28'700'000
Base nautique		Construction du ponton, râtelier, cabanon et deck			CHF 280'000
Parc des Rives		Développement de la zone sportive	Projet d'aménagement du port et de la Thièle		N/A
		Reprise et rénovation du Stade d'athlétisme			N/A
Plan directeur communal	Participation à l'élaboration du PDCCom	Accompagnement en matière de santé durable	Accompagnement en matière de santé durable	Accompagnement en matière de santé durable	CHF 60'000

*Equivalent Temps Plein (ETP) dans les services en charge des projets.

Stade municipal

La Ville prévoit de rénover, d'ici 2020, la partie bâtiment du stade municipal afin de remettre à jour cette installation et ainsi garantir aux utilisateurs des dimensions adaptées. Elle répond ainsi à la demande croissante en termes de vestiaires, notamment pour les Juniors des clubs résidents. La partie administrative du bâtiment sera financée par un partenariat public-privé.

Sports 5

La Ville s'engage à repenser la zone industrielle de Sports 5 en proposant un programme sportif et culturel comprenant notamment des hébergements étudiantins et hôteliers, de la restauration, une salle de force ainsi que différents bâtiments dédiés à des activités sportives et culturelles. Ce projet ambitieux représente un investissement financé par un partenariat public-privé.

Base nautique

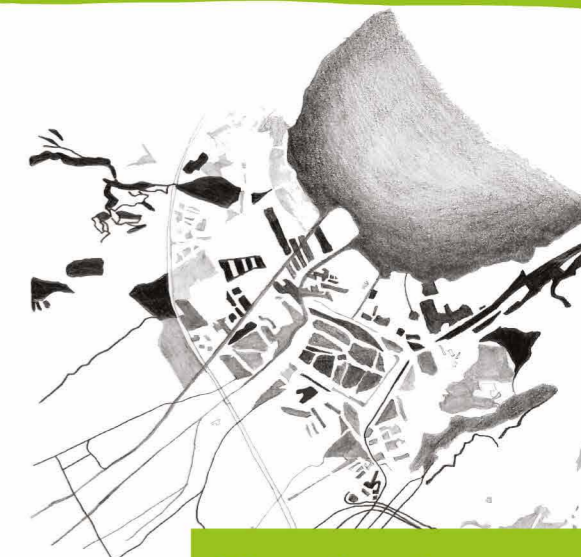
La Ville va créer d'ici 2019 une base nautique pour les paddles, kayaks et pédalos à la plage d'Yverdon-les-Bains destinée à la population yverdonnoise et régionale. Elle comprendra un râtelier, un ponton élargi, un deck et un cabanon rénové.

Plan directeur communal de l'aménagement du territoire

La Ville va intégrer dès 2018 des conseils et propositions en matière de santé durable aux différents projets (quartiers spécifiques, Gare-Lac, Place d'Armes, Parc des Rives, etc.) dans le cadre de la mise en œuvre de son plan directeur communal de l'aménagement du territoire afin de rendre l'accès au mouvement facilité dans toute la cité.

Parc des Rives

La Ville va continuer à développer la zone sportive du Parc des Rives (projet de port et d'aménagement de l'ensemble des Rives) avec notamment l'installation de mobiliers urbains, d'espaces dédiés au mouvement et d'un parcours mesuré en liaison avec la Plage. L'administration communale prévoit également de reprendre l'exploitation du stade d'athlétisme, avec une réfection de la piste et des bâtiments ainsi qu'une ouverture de l'installation au public.



6 Alliance santé durable

La Ville d'Yverdon-les-Bains ambitionne de créer une alliance santé durable avec tous les acteurs clés de la cité thermale et de la région ayant la volonté de se positionner en faveur de l'activité physique et de la santé durable. La Ville tend ainsi à terme à entrer dans le réseau international des capitales de la santé durable par une labellisation de *Global Well-being City*.

Ce positionnement doit permettre à Yverdon-les-Bains et région de faire vivre ses atouts afin de rayonner au niveau local, régional, national et international.

Cette priorité d'action implique, de manière locale, la Municipalité à travers son Service des sports, les autres services de la Ville, ainsi que tous les acteurs susceptibles de contribuer de manière transversale à une mise en santé et en bien-être de la population.



	2018	2019	2020	2021
Etapes	Mise en réseau <i>Well-being City</i>	Diagnostic territorial	Accompagnement <i>Well-being City</i>	Premier bilan des indicateurs de labellisation
Coûts*		0.25 ETP dès 2019**		
		CHF 3'000	CHF 10'000	CHF 10'000

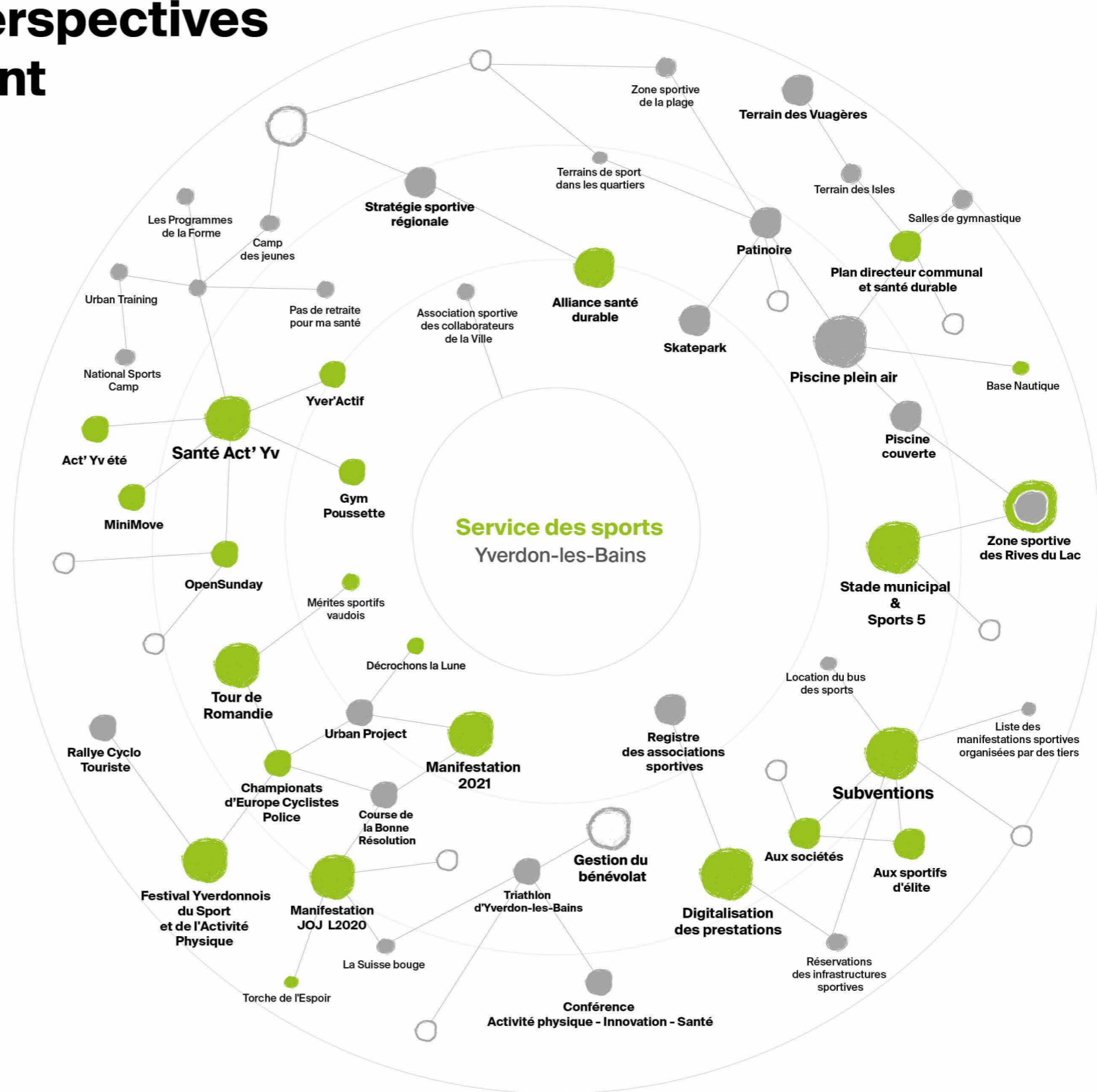
* sous réserve d'approbation des budgets

** Equivalent Temps Plein (ETP) compris dans les ressources existantes






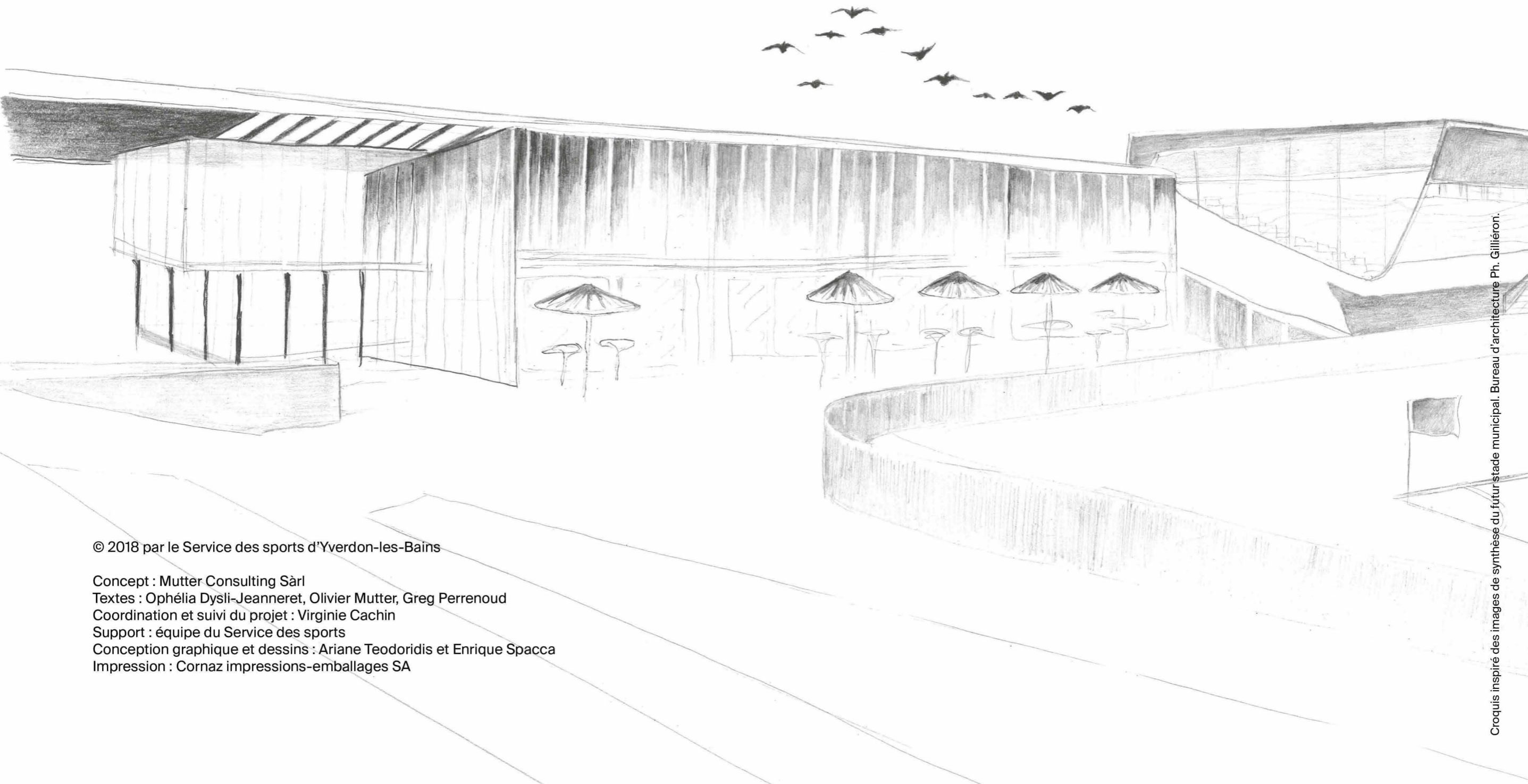
Évaluations et perspectives de développement

Le plan directeur du sport et de l'activité physique est en place jusqu'en 2030. Un plan d'actions sera élaboré pour la prochaine législature, soit de 2022 à 2027 sur la base du suivi et des évaluations des priorités d'action 2018-2021 et de leur efficacité.



Actions du Service des sports:

-  = État actuel
-  = Priorités d'actions 2018-2021
-  = Perspectives 2022-2027



© 2018 par le Service des sports d'Yverdon-les-Bains

Concept : Mutter Consulting Sàrl
Textes : Ophélie Dysli-Jeanneret, Olivier Mutter, Greg Perrenoud
Coordination et suivi du projet : Virginie Cachin
Support : équipe du Service des sports
Conception graphique et dessins : Ariane Teodoridis et Enriquer Spacca
Impression : Cornaz impressions-emballages SA



Ville d'Yverdon-les-Bains
Service des sports

Hôtel de Ville
Case postale 355
1401 Yverdon-les-Bains
024 423 60 88

www.ylb.ch/sports
sports@ylb.ch
www.facebook.com/sdsyverdon

